

18.09.2025 - 11:48 Uhr

Les organisations de protection animale se réjouissent de la décision du Conseil national



Statement:

Les organisations de protection animale se réjouissent de la décision du Conseil national

Les organisations de protection des animaux QUATRE PATTES, Tier im Recht (TIR), Protection Suisse des Animaux PSA, Zürcher Tierschutz, Animal Rights Switzerland et Sentience se réjouissent que le Conseil national ait approuvé ce mercredi un contre-projet cohérent à l'initiative «Oui à l'interdiction d'importer des produits en fourrure provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements (initiative fourrure)». Ce contre-projet prévoit non seulement une interdiction d'importation, mais aussi une interdiction de commerce. Le Conseil des États examinera désormais l'affaire.

Pour toute demande de renseignements de la part des médias, veuillez contacter:

QUATRE PATTES - Fondation pour la protection des animaux

Lauretta Eckhardt

Policy Manager

lauretta.eckhardt@vier-pfoten.org

www.quatre-pattes.ch

Téléphone: +41 43 883 77 52

Stiftung für das Tier im Recht (TIR)

Andreas Rüttimann

Collaborateur juridique

ruettimann@tierimrecht.org

www.tierimrecht.org

Téléphone +41 43 443 06 43

Zürcher Tierschutz

Nadja Brodmann

Membre de la direction du Zürcher Tierschutz

nbrodmann@zuerchertierschutz.ch

www.zuerchertierschutz.ch

Mobile +41 79 334 91 70

Schweizer Tierschutz STS

Andrina Herren

Wildtierökologin

andrina.herren@tierschutz.com

www.tierschutz.com

Telefon 061 365 99 99

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dungler et ses amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Ses campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – comme les ours, les grands félins et les orangs-outans – issus d'élevages non conformes aux besoins de l'espèce et ceux dans les zones de catastrophes naturelles et de conflits. Avec des bureaux en Afrique du Sud, en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, aux États-Unis, en France, au Kosovo, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse, en Thaïlande, en Ukraine et au Vietnam, ainsi que des refuges pour les animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions à long terme. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours que l'on a pu sauver de mauvaises conditions de détention, un environnement adapté à leur espèce. www.quatre-pattes.ch

Photos

Copyright selon les métadonnées

L'utilisation des photos est gratuite. Elle ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le for juridique est Vienne.

Contact Médias:

Chantal Haeberling

Communication Suisse

QUATRE PATTES – Fondation pour la protection des animaux

Altstetterstrasse 124

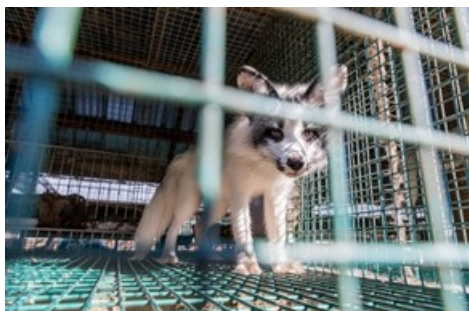
8048 Zurich

043 311 80 90

presse@vier-pfoten.ch

www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



Le Conseil national a approuvé ce mercredi un contre-projet cohérent à l'initiative fourrure. © FOUR PAWS | Fred Dott

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100935232> abgerufen werden.